

4 Économie

Plan de relance économique

"En période de crise, l'Etat ne doit pas reculer"

VM
Port-Gentil/Gabon

C'est la promesse faite, hier, à Port-Gentil, par le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault aux responsables administratifs de la capitale pétrolière, quant à la détermination du gouvernement à faire face à la crise économique actuelle.



Photo : D.R.

Le ministre d'Etat, Jean-Fidèle Otandault avec les responsables des administrations déconcentrées...

EN visite, hier, dans la capitale économique, Jean-Fidèle Otandault s'est fait porteur d'espoirs face à la crise qui frappe notre pays depuis plus de deux ans. En effet, devant les responsables des administrations déconcentrées, le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics a invité ses interlocuteurs à faire un travail de pédagogie sur la capacité de l'Etat à venir à bout de cette difficile situation. Pour donner l'exemple, le membre du gouvernement s'est lui-même soumis à l'exercice de

présentation du projet de Loi de finances 2018 adopté récemment en Conseil des ministres. Il s'est notamment agi, pour le membre du gouvernement, de rappeler aux responsables des administrations déconcentrées qu'« en période de crise, l'Etat ne doit pas reculer. La vie de milliers de Gabonais et l'avenir du pays tout entier en dépendent ». Au cours de cette présentation, à laquelle ont assisté le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, le ministre d'Etat a exhorté ses interlocuteurs à œu-

vrer dans le cadre de l'amélioration de la rapidité de mise en œuvre du Plan de relance de l'économie (PRE), dont il a assuré qu'il est la principale réponse de l'Etat pour faire face efficacement à la crise actuelle. Et il n'a d'ailleurs pas manqué de préciser aux responsables administratifs que ce Plan bénéficie du soutien des partenaires internationaux du Gabon, dont le Fonds monétaire international (FMI). Pour le ministre d'Etat, « il y a des raisons de croire que demain, les choses s'amélioreront ». Mais,



Photo : D.R.

... qu'il a édifié sur la prochaine Loi des finances 2018.

pour ce faire, des réformes envisagées sont contenues dans le projet de Loi de finances 2018. « Le niveau d'endettement et d'arriérés constitue un véritable risque. Tout progrès en matière de gestion des services publics devra se faire en poursuivant plus ardemment le chantier de la réforme budgétaire et comptable », a indiqué Jean-Fidèle Otandault. Non sans promettre d'intégrer dans ce dispositif, les responsables des administrations déconcentrées de Port-Gentil, comme ceux de tout le pays, à qui sera

mieux expliqué le principe de la Budgétisation par objectif de programmes (BOP). « C'est seulement en comprenant mieux la BOP que vous saurez mieux la pratiquer et la défendre », a-t-il insisté. **CONFIANCE*** A ces responsables des administrations déconcentrées, le ministre du Budget et des Comptes publics a rappelé que de nombreux Gabonais subissent les conséquences de la crise dans la capitale pétrolière et dans toute la province. « Je pense à ces femmes et ces hommes éprouvés par

la perte d'un emploi et dévastés par l'idée, fautive, qu'ils n'ont plus d'utilité dans notre société, ou qu'ils ne sont pas une priorité pour l'Etat. Nous devons leur démontrer qu'ils ont tort de le penser et nous le faisons déjà car, depuis plusieurs années, le chef de l'Etat a fait du développement et du désenclavement de la province de l'Ogooué-Maritime une affaire personnelle. Cela s'est traduit ici par la construction de nombreuses infrastructures ; qu'il s'agisse de l'aéroport, du nouveau Stade Michel Essonghe, des travaux routiers, de l'amélioration de la desserte en eau et le renforcement des capacités de production en électricité », a expliqué Jean-Fidèle Otandault. Au terme de sa présentation, il a tenu à rassurer : « Pour 2018, la croissance commence à poindre mais, la restructuration de notre économie doit se poursuivre. Port-Gentil est à la fois l'illustration et la première victime d'une économie exclusivement tournée vers la rente pétrolière. »

Rationalisation des services de l'Etat

Faut-il maintenir ou pas les agences publiques ?

Serge-Maxime MIHINDOU
Libreville/Gabon

Face aux résultats médiocres enregistrés par la majorité de ces structures depuis leur création, une réflexion est actuellement menée en profondeur au sein de l'Exécutif sur la nécessité de les conserver en l'état, ou tout simplement de les supprimer.

ALORS que leur efficacité et leur mode de gestion sont de plus en plus contestés, les agences publiques, créées lors du 1er septennat du chef de l'Etat, sont aujourd'hui et plus que jamais au cœur d'une vaste réflexion sur leur apport réel au sein de l'administration dans son ensemble. A tel point qu'un audit généralisé est réclamé ouvertement par les plus hautes instances du pouvoir, notamment



Photo : F.A.

Les membres de l'équipe technique mise en place par le gouvernement pour réfléchir sur l'avenir des agences.

le directeur de cabinet du président de la République, Brice Laccruche Alihanga, qui a initié une série de rencontres avec les responsables de ces structures. C'est dans cet esprit qu'une équipe technique mise en place par le gouvernement est venue présenter, le 18 octobre dernier au cabinet du ministre de l'Economie,

la synthèse du rapport du comité de pilotage sur la rationalisation des services publics personnalisés. En présence de toutes les administrations concernées. « Il est clair que nous avons des agences publiques, par exemple, qui font partie des établissements personnalisés. Ces agences ont été créées dans un objectif précis.



Photo : F.A.

Les ministres de la Fonction publique, Jean-Marie Oganaga (g), et de l'Economie, Régis Immongault au sortir de la réunion.

Après un moment, il faudrait que nous puissions faire un examen pour voir si, finalement, ces établissements publics ont atteint les objectifs recherchés, ou faudrait-il peut-être revoir la trajectoire. Soit, il faudrait peut-être supprimer certaines, soit peut-être restructurer », a expliqué Régis Immongault, le ministre de l'Economie.

Pour son collègue de la Fonction publique, il est vrai que les agences publiques ont des missions claires et bien orientées. Mais il faudrait, insiste-t-il, prendre des mesures appropriées pour permettre que ces établissements puissent avoir un rendement efficace à la fois sur le plan économique et social. « A l'issue de ce bilan,

nous aurons des réponses idoines à donner à chacun d'entre nous, pour savoir s'il y a des établissements qui doivent être fusionnés ou qui doivent être conservés en l'état, avec des missions renforcées ou non. Nous avons la lourde charge de faire aboutir le Plan de relance économique. Et son exécution doit être faite par des établissements publics fiables », a indiqué Jean-Marie Oganaga. Selon le membre du gouvernement, la rationalisation devra permettre aux agences ayant les mêmes missions de pouvoir fusionner, afin d'être plus fortes et plus efficaces. Le rapport examiné, ce jour, entre membres du gouvernement, sera présenté au Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, la semaine prochaine.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/10/2017				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	20/10/2017	5 353,23		
USD	1,1834	1USD =	554,299	1 USD	573,699	DOW JONES	20/10/2017	23 069,00		
CAD	1,4743	1CAD =	444,928	1 CAD	468,576	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 20 Octobre 2017: 57,26				
JPY	133,1800	1JPY =	4,925	100 JPY	512,176					
GBP	0,8982	1GBP =	730,342	1 GBP	762,553					
CHF	1,1541	1CHF =	568,371	100 CHF	59 572,22					
ZAR	16,0282	1ZAR =	40,925	100 ZAR	4 255,72					
MAD	11,1532	1MAD =	58,813	1 MAD	61,16					
CNY	7,8310	1CNY =	83,764	1CNY	86,28					
KES	122,8400	1KES =	5,340	1KES	5,50					

CHANGEMENTS

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>